

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 mars 2025

L'an 2025 et le 06 Mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 28/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/02/2025.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. VINCENT Éric, M. GELLY Vincent M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, M. LANGLOIS Jean-François, Mme GUESDON Denise.

Pouvoirs : M. CARBONNIER Christophe à Mme GUESDON Denise

Secrétaire de séance : Monsieur Christian DUFOUR est désigné secrétaire de séance

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-7 du Code général des collectivités publiques

Les élus n'ayant fait aucun commentaire sur le compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2024, il est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- ❖ Commission Action Sociale
- ❖ Modification règlement salle polyvalente
- ❖ Convention retraite CDG45
- ❖ Subvention associations
- ❖ Divers

I. COMMISSION ACTION SOCIALE

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commission action sociale a été créée lors du conseil du 25 mai 2020. Elle donne lecture des noms des membres de cette commission. Elle indique par ailleurs, que suite au décès de l'un de ses membres, il convient de le remplacer. Madame le Maire expose au conseil les candidatures de Mmes WEIMANN et LANGLOIS et propose que ces deux personnes intègrent la commission action sociale.

Accepté à l'unanimité

II. MODIFICATION RÈGLEMENT SALLE POLYVALENTE ET DES TARIFS

Madame le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil, il avait été demandé de revoir le règlement de la salle polyvalente notamment pour les locations aux extérieurs et propose pour le règlement intérieur de la salle polyvalente les modifications suivantes :

- ✓ Tout dossier incomplet une semaine avant entraîne l'annulation de la location
- ✓ Obligation pour les particuliers extérieurs d'être parrainé par un habitant de la commune
- ✓ Pas de sous-location

Il est également proposé d'augmenter les tarifs des 10 € pour une location de 24 ou 48 heures et de 5€ pour 24 heures supplémentaire pour les habitants de la commune et de 20 € pour une location de 24 ou 48 heures et de 10€ pour 24 heures supplémentaire pour les personnes extérieures à la commune

Accepté à l'unanimité

III. CONVENTION RETRAITE CDG45

Madame le Maire rappelle que la commune, par délibération n°44-2019 du 12 novembre 2019 a signé une convention avec le CDG45 concernant la prestation retraite. Elle indique par ailleurs que le CDG45 a rédigé une nouvelle convention afin de se mettre en conformité avec les nouveaux services de la plateforme PEPs et qu'il convient d'adhérer à cette nouvelle convention.

Accepté à l'unanimité.

IV. SUBVENTION ASSOCIATIONS

Le Maire présente aux membres du conseil les demandes de subventions des associations.

Le conseil à l'unanimité valide les subventions suivantes :

- Souvenir Français : 30 €,
- Société de Chasse de Grangermont : 50 €,
- Les Amis de Saint Georges : 50 €,
- Les résidents de la maison de retraite de Puiseaux : 50 €.

V. DIVERS

Vidéoprotection : Madame le Maire fait le point sur le projet de vidéoprotection. Elle indique que le branchement SICAP devrait intervenir dans les prochains mois. Elle précise également que les demande de subvention auprès de la préfecture (DETR) et du Département (FAPO) ont été déposée. Elle rajoute que la conférence cantonale a eu lieu ce mercredi 5 novembre et que la commune à obtenue un subventionnement a hauteur de 30% du montant HT du projet (4 756€). Monsieur LANGLOIS demande s'il est possible de prendre un abonnement à 6 KVA au lieu de 12 KVA.

Atelier technique : Madame le Maire indique que beaucoup de matériel est stocké dans l'atelier communal et qu'il serait peut-être judicieux de le mettre sous alarme. Le conseil propose de mettre le matériel électroportatif dans le garage de la mairie et de le mettre sous alarme. Une demande de devis auprès de l'alarme de la mairie sera faite.

Travaux Maire : Madame le Maire présente l'étude concernant la mise en place de panneaux solaire sur la toiture de la mairie dans le cadre de la rénovation thermique et énergétique de la mairie.

Colis des anciens : Madame le Maire souhaiterait procéder autrement pour nos Aînés qui sont en EPHAD. Elle indique que bien souvent, ils ne peuvent pas profiter du colis offert par la commune. Elle propose de faire plutôt d'offrir un bouquet de fleurs ou bien un diffuseur de parfum. Les conseillers trouvent que le colis est plus simple et convient à plus de personne. Il est décidé de partir sur des colis sucrés plutôt que salés.

Toiture garage mairie : Madame le Maire indique que la déclaration préalable pour la modification de la toiture du garage de la mairie a été déposé.

Matériel communal : Madame le Maire fait par au conseil que le tracteur tondeuse est parti en révision et que la débroussailleuse est en cours de réparation.

Poteaux incendie : Madame la maire rappelle que la commune a signé une convention avec Veolia pour le contrôle des poteaux incendie. Elle précise que la convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2024 et qu'il conviendra de la renouveler lors du prochain conseil.

Place rue des Houches : Madame le Maire rappelle qu'il avait été proposer de mettre des pots de fleurs ou autres choses devant les fenêtres du 3 bis rue des Houches afin d'éviter que les voitures ne se garent trop près des fenêtres. Monsieur VINCENT Éric, indique qu'il a des grosses dalles en grès et propose de les installer en guise de « stop roues ».

Madame le Maire indique que le prochain conseil aura lieu le 10 avril 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le secrétaire
Christian DUFOUR



En Mairie, le 06/03/2025
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

